

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2448 - LUNDI 2 NOVEMBRE 2015



André Mpungwe

CÉNI

André Mpungwe jette l'éponge !

Après la démission le 11 novembre de l'ex-président de la Céni, l'abbé Apollinaire Malumalu, pour des raisons de santé, c'est au tour du vice-président de cette institution André Mpungwe de rendre le tablier. Ce dernier a déposé samedi sa lettre de démission auprès du chef de l'État justifiant son acte pour des raisons de convenance personnelle. Dans les milieux intéressés, il est fait état des pressions qu'il aurait subies ces temps derniers de la part de son parti politique, le Parti du peuple pour la reconstruc-

tion et la démocratie qui lui préférerait un autre cadre du parti un peu plus rassurant. André Mpungwe décide donc de quitter la centrale électorale au moment où l'ancien secrétaire exécutif, Corneille Nangaa, est en passe de prendre les commandes de la centrale électorale après sa désignation par consensus par les confessions religieuses. Un choix qui est loin de recueillir l'unanimité parce que récusé par l'Église catholique et par quelques partis politiques de l'opposition.

Page 13

NOMINATION DES COMMISSAIRES SPÉCIAUX

Les provinces démembrées dans le giron de la majorité

Le suspense a été finalement levé le 29 octobre concernant la nomination des commissaires spéciaux censés prendre les rennes des vingt et une nouvelles provinces issues du démembrement. Faisant suite à une recommandation de la Cour constitutionnelle demandant au gouvernement de prendre des mesures transitoires exceptionnelles en vue de garantir la continuité des services publics en attendant l'élection des nouveaux gouverneurs, le chef de l'État vient de nommer de hauts fonctionnaires censés administrer ces nouvelles entités. Tous les nouveaux promus sont issus de la majorité présidentielle et de son allié le Parti lumumbiste unifié. L'opposition qui y voit là une forme de discrimination dénonce en même temps une violation de la Constitution étant entendu que la nomination des gouverneurs n'est couverte par aucune disposition constitutionnelle.

Page 14

MANIEMA

Lancement du programme d'équipement des structures sanitaires

Au Maniema où il est allé organiser la riposte contre l'épidémie du choléra, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a procédé au lancement de la deuxième phase du programme gouvernemental d'équipements des structures sanitaires (PESS) à Likéri, un village situé dans le territoire de Kabambare. À la tête d'une forte délégation de cinquante personnes, le ministre de la Santé publique a mené plusieurs activités. Il s'est rendu jusque dans les coins les plus reculés de cette province pour laquelle le gouvernement est déterminé à améliorer les conditions sanitaires de la population. Le lancement de la deuxième phase du PESS à Likéri a été marqué par la pose de la première pierre pour la construction des nouveaux centres de santé selon les normes internationales. Cette deuxième phase concerne la construction de soixante-seize centres de santé.

Page 13

MONDIAL 2018

Les Léopards face aux Hironnelles dans une Bujumbura insécurisée



Les Léopards à l'entraînement

Les Léopards RD-congolais sont attendus, le 12 novembre, au stade Prince-Louis-Rwagasore de Bujumbura en match-aller comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde de football prévue en Russie pour 2018 avant de recevoir à leur tour les Hironnelles le 15 novembre au stade des Martyrs de Kinshasa censé rouvrir ses portes pour la circonstance après plus d'une année de fermeture. L'inquiétude des joueurs va certainement

se situer au niveau sécuritaire, au regard de la situation de forte tension au Burundi. À propos de la sélection, Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera ont gardé l'ossature connue de l'équipe composée en majorité des professionnels évoluant à l'étranger excepté quelques joueurs locaux tels que Matampi (DCMP), Lomalisa (V.Club), Bope Merveille (Mazembe), Kimwaki Joël (Mazembe).

Page 14

ÉDITORIAL

Désinformation

L'une des conclusions que tirent les observateurs à l'issue du référendum constitutionnel du 25 octobre est que les grands médias étrangers, français notamment, se sont montrés incapables de discerner le vrai du faux, incapables de décrypter correctement les événements qui se déroulaient sous leurs yeux, incapables d'observer la scène africaine de façon neutre et objective. Nous en avons eu la triste preuve du début à la fin de la campagne référendaire puisque la plupart d'entre eux ont rapporté et grossi des faits qui se trouvaient ensuite démentis par la réalité, ont donné constamment la parole à des individus qui ne représentaient qu'eux mêmes et n'existaient que grâce à ce tumulte médiatique.

Conséquence de tels dérapages, ces mêmes médias se trouvent aujourd'hui contraints de reconnaître, contre leur gré bien évidemment, que le Congo vit en paix avec lui-même, a franchi sans encombre l'étape décisive du changement de sa Constitution, est plus que jamais l'un des pays stables de l'Afrique centrale. Mais certains d'entre eux vont devoir aussi s'expliquer aussi sur les raisons de ces errements puisqu'ils ont trompé sciemment leurs auditeurs ou leurs lecteurs et ont manipulé les autorités de leur pays en travestissant la vérité.

Dans un pareil contexte ce qui pourrait arriver de mieux serait qu'ils s'expliquent maintenant devant les juges sur les atteintes portées délibérément au principe fondamental du respect de la vérité qui s'impose à la presse dans tous les pays libres. Lorsqu'une radio publique diffuse sur son site internet des photos truquées prises à l'occasion de troubles ayant ensanglanté d'autres pays que le Congo, lorsqu'une chaîne de télévision privée zappe systématiquement les propos tenus par les autorités congolaises pour donner la parole à des opposants radicaux vivant en France et prêchant ouvertement la violence, elles portent atteinte à l'un des principes fondamentaux de la démocratie. Il est juste qu'elles soient amenées à s'expliquer sur de telles dérives.

Nous savons bien que la désinformation existe en tout temps et sous toutes les latitudes car elle est l'un des instruments favoris des agitateurs. Mais lorsque certaines limites sont franchies, il importe de ne pas laisser se multiplier les agressions médiatiques. N'est-ce pas ce que vient de faire le Roi du Maroc sans le moindre complexe et avec un succès certain ?

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Regard du Comité de suivi sur le processus électoral

Cent trente-sept (137) observateurs électoraux ont été déployés par le Comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo. Ces derniers se sont rendus dans neuf départements du pays à savoir : la Sangha, la Cuvette Ouest, la Cuvette, les Plateaux, Brazzaville, le Pool, le Niari, Pointe-Noire et le Kouilou.

Dans une déclaration rendue publique le 29 octobre à Brazzaville, ils ont suggéré que l'administration électorale devrait, pour les scrutins à venir, faire démarrer l'observation des élections dès la révision des listes électorales. Explication : cette façon de procéder leur permettra de suivre tout le processus électoral afin d'en donner un avis global. En d'autres termes, les observateurs nationaux ont souhaité la fiabilisation du processus électoral par le renforcement continu des capacités des agents électoraux. Sont principalement visés : la Commission nationale d'orga-

nisation des élections (Conel) et les membres des bureaux de vote.

En dépit du fait qu'ils ont reconnu que le scrutin référendaire du 25 octobre s'est déroulé dans la paix, sans incident grave, conformément aux recommandations du dialogue national de Sibiti, les observateurs nationaux ont relevé quelques insuffisances qui méritent d'être corrigées afin d'améliorer l'organisation des prochains scrutins. Parmi ces points retenus consensuellement par les participants au dialogue national de Sibiti, il y a ceux qui portaient sur l'amélioration de la gouver-

nance électorale. On cite : la parité dans les bureaux de vote ; la distribution consensuelle des cartes d'électeurs ; l'acquisition du matériel électoral de qualité et sa bonne conservation par les autorités compétentes.

Pour des raisons de calendrier, les observateurs nationaux n'ont pas pu atteindre les départements de la Likouala, de la Bouenza et de la Lékoumou. Pourtant, ils ont relevé que malgré les troubles qui ont eu lieu les 20 et 21 octobre dans Brazzaville sud, à Pointe-Noire, Mossendjo et dans les départements de la Lékoumou, la Bouenza et le Niari, la campagne électorale pour le scrutin référendaire s'était poursuivie et le vote a eu lieu comme prévu. Sauf à Goma Tsé-Tsé dans le Pool.

Roger Ngombé

L'UPADS dénonce «un passage en force»

Dans une déclaration publiée le 31 Octobre à Brazzaville, lue par le premier secrétaire de ce parti, Pascal Tsaty-Mabiala, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) a dénoncé le « passage en force » dont a usé le pouvoir le 25 octobre, en organisant le référendum constitutionnel.

Pour ce parti, « le clientélisme », « le népotisme », « l'intimidation », « l'achat de conscience », etc., sont des procédés déterminants utilisés pour cette « mascarade » électorale. D'après ce parti, « les délégués de la CONEL et les membres des bureaux de vote, lassés d'attendre les électeurs ont résolu de bourrer les urnes et de communiquer des résultats totalement fantaisistes ». En réalité, a affirmé le premier



Pascal Tsaty-Mabiala, au centre.

secrétaire de l'UPADS, le taux de participation était inférieur à 10 % au point que, conscient de la donne, le gouvernement a dû prendre des dispositions particulières. Preuve : le déploiement de la force publique sur l'ensemble du territoire avant et surtout au moment de

publier les résultats. L'Upads note et informe la population congolaise ainsi que les observateurs étrangers que le « passage en force », « la tricherie » et la « manipulation » sont les moyens habituels dont use régulièrement le PCT.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DISPARITIONS

L'opposition congolaise rend un ultime hommage aux victimes du 20 octobre

Le Frocad et l'IDC ont salué la mémoire d'une vingtaine de jeunes ayant trouvé la mort suite aux manifestations pacifiques des 17, 20 et 21 octobre dernier. Les disparus seront conduits à leur dernière demeure, le 4 novembre à Brazzaville et Pointe-Noire.

Cinq jours après le référendum constitutionnel, les responsables et militants des partis politiques et associations affiliés au Frocad et à l'IDC ont convenu de rendre hommage aux disparus, en présence de leurs familles. « Mes chers et braves militants des partis du Frocad et de l'IDC, dont la voix s'est définitivement éteinte, à vous dont la vie s'est brusquement arrêtée. Le Congo, votre pays, qui attendait tant de vous, se voit privé de vos qualités qui n'attendaient qu'une insertion professionnelle pour éclore. Nous vous assurons de notre profonde reconnaissance pour l'engagement qui a été le vôtre au service de ce combat qui sera poursuivi sans faiblesse pour honorer votre mémoire et commémorer votre sacrifice qui ne sera pas vain », a déclaré Pascal Tsaty Mabiala, lecteur de l'oraison funèbre, avant de présenter ses condoléances, au nom des forces politiques et sociales opposées au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, aux familles des victimes.

Les responsables de ces plateformes politiques se sont inclinés tout à tour, devant la mémoire des disparus qui, pour eux, sont « des martyrs de la démocratie congolaise ». Une chapelle ardente a été dressée pour la circonstance, dans l'enceinte du siège en construction de l'Union panafricaine pour la démocratie

et sociale, et là, un tableau marqué de l'effigie des disparus, de leurs noms ainsi que du lieu où ils ont trouvé la mort. « Forte émotion, en effet, car partagée entre la douleur et l'espoir. La douleur, bien sûr, de dire adieu



Les responsables du Frocad lors de la cérémonie de recueillement

et de rendre un hommage mérité à nos militants tombés sous les balles... mais aussi heureusement, l'espoir d'une reconquête de nos libertés individuelles et collectives et de notre droit inaliénable de vivre dans un Etat démocratique et fraternel... Nous sommes engagés dans ce combat qui prend les formes d'une lutte de libération nationale », peut-on lire dans l'oraison funèbre.

En marge de cette cérémonie, Guy Romain Kinfoussia, porte-parole du Frocad, a par ailleurs de-

mandé la libération immédiate des responsables de l'IDC assignés à résidence depuis le 21 octobre dernier. « Il y a une série d'actions qui s'inscrivent toutes dans le cadre de la désobéissance civile, en conformité avec la Constitution du 20 janvier 2002 qui pour nous reste la seule constitution valable et dont nous tirons les arguments de notre combat. Nous allons inscrire

nos actions dans la démarche la plus paisible qu'il soit. Pendant que nous rendons hommage à nos morts, d'autres camarades sont encore en souffrance. C'est inacceptable que Guy Brice Parfait Kolélas et André Okombi Salissa soient encore détenus pour des raisons inexplicables. Nous demandons qu'à partir du 1er novembre, ces deux camarades soient remis en liberté, sinon nous prendrons nos responsabilités », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

Adolphe Elemba honoré par la République

Les corps constitués nationaux et étrangers à la tête desquels le président de la République, Denis Sassou N'Guesso et son épouse ont rendu le 30 Octobre au Palais des congrès de Brazzaville, un dernier hommage au préfet du département de la Sangha, Adolphe Elemba décédé le 25 Octobre, à l'âge de 66 ans.

Auparavant, le Parti congolais du travail (PCT), avec à sa tête le secrétaire général Pierre Ngolo avait organisé à Mpila (siège communal du parti), une cérémonie d'hommage à Adolphe Elemba, ponctuée par le dépôt des gerbes de fleurs sur la dépouille mortelle de l'illustre disparu.

Si au Palais des Congrès de Brazzaville l'oraison funèbre était lue par Charles Gamfouomo, le préfet inspecteur général de l'administration du territoire, à Mpila elle a été rendue par le député de Ouesso, Arsène Arnaud Ndinga Mackanda.

Il y est ressorti qu'Adolphe Elemba est né le 25 décembre 1949 à Makoua, dans le département de la Cuvette, où il fit ses études primaires à l'école officielle, de 1956 à 1962, année de l'obtention de son certificat d'études primaires et élémentaires.

Il fait le collège Champagnat de 1962 à 1967 où il obtient le Brevet d'études moyennes générales et s'inscrit par la suite à l'école normale d'instituteurs de Dolisie dans le département du Niari, qu'il fréquente de 1967 à 1970 tout en validant son certificat de fin d'études des écoles normales. La même année, il obtient son baccalauréat série A4.

De 1970 à 1972, il étudie l'histoire et la géographie à l'Ecole Normale Supérieure d'Afrique Centrale à Brazzaville. Ayant bénéficié d'une bourse d'études supérieures à l'étranger, Adolphe Elemba étudie la langue roumaine à l'université de Bucarest en Roumanie de 1972 à 1973. Il prépare par la suite un DEUG en psychologie à l'université d'AIX Marseille en France de 1973 à 1975.

Admis à l'Université René Descartes (Paris V, Sorbonne), il prépare successivement une licence en Psychologie de 1975 à 1976 et une Licence en sciences de l'éducation de 1976 à 1977. Il prépare par la suite une maîtrise en Science de l'éducation de 1977 à 1978. La même année, il obtient le diplôme d'études approfondies à l'université de Caen. Adolphe Elemba commence sa carrière professionnelle comme enseignant à l'Institut National Supérieur des Sciences de l'Éducation en 1978. Au plan politique, Adolphe Elemba est membre du Parti congolais du travail depuis 1990. De 1991 à 2002, il est président de l'association « Renaissance Denis Sassou - N'Guesso ». En 2007, il est rapporteur de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation du PCT au 5^e congrès ordinaire. A l'issue du 6^e congrès extraordinaire du parti, il est élu membre du comité central. Adolphe Elemba laisse une veuve et cinq enfants.

Des témoignages

Plusieurs collègues et amis ont positivement porté un témoignage sur l'illustre disparu. C'est le cas du président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, dont Adolphe Elemba fut directeur de cabinet en 1998 au lendemain des conflits que le Congo a connus. Pour Justin Koumba, Adolphe Elemba est le modèle des collaborateurs exemplaires en ces temps difficiles qu'il fallait reconstruire l'administration congolaise. De son côté, Jean Michel Shanga Préfet du Pool, a déclaré qu'il a perdu un grand ami, parce qu'ils ont été des condisciples dans les universités étrangères avant de se retrouver encore, hasard du destin, des préfets dans leur pays d'origine. Il a loué la magnanimité qui caractérisait l'illustre disparu.

Roger Ngombé et Jean Jacques Koumba

LE FAIT DU JOUR

L'après référendum : commencent les questionnements

Du côté de la majorité présidentielle comme de l'opposition, les suites du référendum constitutionnel du 25 octobre ne sont pas encore connues. Nous ne parlons pas de celles liées au scrutin lui-même, puisque le ministère de l'Intérieur vient d'en publier les résultats montrant une nette victoire du « oui ». Nous faisons allusion aux suites que nous réserveront les discussions au sein des familles politiques. À l'évidence, elles pourront être surprenantes à l'image de l'aréopage politique congolais caractérisé par une éternelle transhumance des hommes qui le composent.

Prenons la majorité : au dernier moment, elle s'est déclinée sous le label de « Pôle du consensus de Sibiti ». Un peu savant tout de même puisqu'ainsi auraient été mises de côté les querelles intestines entretenues par les notions de « poids de chacun », pourtant normales lorsqu'elles doivent déterminer l'équité dans le partage des places, mais souvent à la base de frustrations et de récriminations. Du Parti congolais du travail, principale formation de cette famille politique au plus petit de ses membres, l'occasion était donnée de s'exprimer d'une même voix durant la campagne référendaire du 9 au

23 octobre. Au lendemain du référendum, que restera-t-il de cette mutualité qui a permis à la majorité de s'afficher en rangs serrés ? Où émergera l'opposition républicaine qui, malgré quelques dissensions, a choisi d'apporter de l'eau au moulin des partisans du « oui » ? Où logeront les partis du centre qui, eux aussi, ont approuvé la même démarche estimant qu'il était dans les prérogatives du chef de l'État d'appeler les Congolais à se prononcer sur l'avenir institutionnel de leur Nation. Enfin, dans quelle posture se placeront les nombreuses « dynamiques » propulsées sur le devant de la scène peu avant la tenue du référendum ? À leur manière, elles ont largement vulgarisé le message en faveur du projet de la future nouvelle loi fondamentale.

À ces questions, une esquisse de réponse : Il faudra beaucoup de tact pour mener à bien l'exercice de distribution et de redistribution des cartes au sein du « Pôle ». La tâche sera plus facilitée à celui qui aura la charge de réaliser la « coupe et couture » si tous ceux qui se sont engagés à soutenir le vote référendaire expliquent qu'ils l'ont fait avant tout pour l'intérêt supérieur de la Nation et non pas uniquement par ambition personnelle. Encore qu'il reste

d'autres batailles sur ce chemin, car la promulgation du texte par le chef de l'État le moment venu ne sera pas la dernière étape du processus de renouvellement des institutions de la République.

Parlons de l'opposition : À quelque chose malheur est bon, dit l'adage. Au dernier moment, c'est autour de deux plateformes, l'IDC et le FROCAD, que s'est focalisée l'action des opposants à la réforme des institutions. Ces deux mouvements nés dans la contestation du processus électoral viennent de subir leur premier revers politique avec la tenue du référendum. S'ils ont montré leur capacité à mobiliser lors des meetings, leur initiative de mettre leurs adeptes dans la rue pour d'autres missions que la protestation pacifique a renforcé la méfiance du citoyen vis-à-vis de la classe politique dans son ensemble. Ils se disent : « on a en face des panthères et des lions prêts à nous dévorer ! ». Après avoir digéré ce qui vient de se passer, les deux mouvements parviendront-ils à se structurer, à désigner l'un des leurs à la tête de leur coalition de façon à ce que ce dernier bénéficie éventuellement du statut de « chef de l'opposition » ? Quelle conséquence les incidents du 20 octobre auront-ils sur le choix du

dirigeant qui incarnera l'avenir de l'IDC et du FROCAD s'ils deviennent un parti unifié ? Des fois, l'absence immédiate de résultat déteint négativement sur la poursuite de la lutte politique. En sera-t-il de même pour les deux alliés ?

À ces interrogations, une esquisse de réponse : il semble que les ponts du dialogue ne soient pas définitivement coupés entre la majorité et cette partie de l'opposition. Peut-être la question se posera-t-elle de savoir quels responsables politiques de l'IDC-FROCAD seront disposés à poursuivre les échanges, quels sont en revanche, ceux qui refuseront tout compromis ?

Là pourrait-être l'essentiel du débat sur l'avenir de cette plateforme. Si une partie d'elle accorde les violons avec la majorité et que l'autre décide de camper sur ses positions, les discours et les fréquentations le montreront. On pourrait alors s'attendre à ce qu'au sein de la majorité et de l'opposition, les configurations ne restent pas aussi figées qu'elles le sont aujourd'hui. Et les Congolais se soulageront enfin de voir leurs hommes politiques regarder devant par amour pour la Patrie. Ce qui nous unit...

Gankama N'Siah

«Recrutement d'un cabinet d'études devant réaliser les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou (Sibiti) »

Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) n° 176 du 23 septembre 2015. La caisse nationale de sécurité sociale a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds, afin de financer les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou à Sibiti. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°PI 002/CNSS/CGMP/2015 relatif à la réalisation d'une étude en vue de la construction de ce siège.

1-Objectif de la mission

De façon générale, il est prescrit au consultant de concevoir un modèle du bâtiment R+3 devant abriter les services de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou et particulièrement :

- Elaborer les éléments graphiques (plan des installations) ;
- Elaborer l'avant projet sommaire (APS) ;
- Elaborer l'avant projet détaillé (APD).

2- Mission du consultant

- Procéder aux relevés topographiques et relevés des études géotechniques ;
- présenter la configuration générale du bâtiment en rapport avec l'emplacement du terrain ;
- dresser le plan du bâtiment ;
- proposer la configuration des bureaux ;

3-Profil du consultant

Pour répondre aux critères de qualification, le consultant devra être un cabinet d'architecte ayant une qualification minimum requise, notamment :

- L'expérience : une expérience professionnelle dans le domaine des études des bâtiments administratifs d'au moins cinq (05) ans est

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 002/CNSS-CGMP/2015**

requis ;

- La qualification : une bonne qualification des experts (architectes) composant le cabinet est exigée et devra être prouvée ;
- L'expérience : la preuve que le cabinet a déjà réalisé des prestations similaires devra être apportée ;
- La capacité financière : la capacité financière du cabinet est également exigée (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

4-Financement

Le financement de l'étude incombe au budget de la caisse nationale de sécurité sociale, exercice 2015, volet investissement.

5- Lieu et Durée de la mission

La mission se déroulera à Sibiti pendant une période de deux (2) mois.

6- Informations complémentaires

La caisse nationale de sécurité sociale invite, par le présent avis, les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués.

Les cabinets intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations relatives à la mission (brochures du cabinet, références concernant l'exécution des missions analogues, l'expérience dans le domaine, objet de la mission).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant cette mission à l'adresse ci-dessous mentionnée de 08 heures à 15 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous pli fermé en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois copies portant clairement la mention

« Manifestation d'intérêt n° 001/CNSS-CGMP 2014 relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou ».

Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Une lettre de présentation du cabinet faisant ressortir les informations suivantes :

- Les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le cabinet (intitulé de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution au cours des dernières années) ;
- La capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;
- Toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Une liste restreinte des candidats pré-qualifiés sera établie à l'issue de cet avis à manifestation d'intérêt, à qui, le dossier de demande de proposition sera adressé.

Un cabinet sera sélectionné selon les procédures définies dans le code des marchés publics de la république du Congo.

Lieu, Date et heure limite de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 19 octobre 2015 à 12 heures, heure locale.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Caisse Nationale de Sécurité Sociale, (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 1er étage) sise, boulevard Denis Sassou Nguesso, rond point de la gare, centre ville, en face des MUCODEC, Brazzaville, Congo.

Tél : 00242 22 283 54 97/00242 06 975 84 57.

Fait à Brazzaville, le

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale

Evariste ONDONGO

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 001/CNSS-CGMP/2015**

« Recrutement d'un cabinet d'études devant réaliser les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la Caisse nationale de sécurité sociale de la Cuvette – ouest (Ewo) »

Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) n° 176 du 23 septembre 2015. La caisse nationale de sécurité sociale a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds, afin de financer le projet de construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Cuvette – ouest à Ewo. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°PI 001/CNSS/CGMP/2015 relatif à la réalisation d'une étude en vue de la construction de ce siège.

1-Objectif de la mission

De façon générale, il est prescrit au consultant de concevoir un modèle du bâtiment R+3 devant abriter les services de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale d'Ewo et particulièrement :

- Elaborer les éléments graphiques (plan des installations) ;
- Elaborer l'avant projet sommaire (APS) ;
- Elaborer l'avant projet détaillé (APD).

2- Mission du consultant

- procéder aux relevés topographiques et relevés des études géotechniques ;
- présenter la configuration générale du bâtiment en rapport avec l'emplacement du terrain ;
- dresser le plan du bâtiment ;
- proposer la configuration des bureaux ;

3-Profil du consultant

Pour répondre aux critères de qualification, le consultant devra être un cabinet d'architecte ayant une qualification minimum requise, notamment :

- L'expérience : une expérience professionnelle dans le domaine des études des bâtiments administratifs d'au moins

cinq (05) ans est requise ;

- La qualification : une bonne qualification des experts (architectes) composant le cabinet est requise ;
- L'expérience : la preuve que le cabinet a déjà réalisé des prestations similaires devra être apportée ;
- La capacité financière du cabinet : le cabinet doit justifier de sa capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

4-Financement

Le financement de l'étude incombe au budget de la caisse nationale de sécurité sociale, exercice 2015, volet investissement.

5- Lieu et Durée de la mission

La mission se déroulera à Brazzaville pendant une période de douze (2) mois avec visite du site

6- Informations complémentaires

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale invite, par le présent avis, les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués.

Les cabinets intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations relatives à la mission (brochures du cabinet, références concernant l'exécution des missions analogues, l'expérience dans le domaine, objet de la mission).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant cette mission à l'adresse ci-dessous mentionnée de 08 heures à 15 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous pli fermé en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois copies portant clairement la mention

« Manifestation d'intérêt n° 001/CNSS-CGMP 2015 relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale d'Ewo ».

Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Une lettre de présentation du cabinet faisant ressortir les informations suivantes :

- Les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le cabinet (intitulé de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution au cours des dernières années) ;
- La capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;
- Toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Une liste restreinte des candidats pré-qualifiés sera établie à l'issue de cet avis à manifestation d'intérêt, à qui, le dossier de demande de proposition sera adressé.

Un cabinet sera sélectionné selon les procédures définies dans le code des marchés publics de la république du Congo. Lieu, Date et heure limite de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 14 novembre 2015.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Caisse Nationale de Sécurité Sociale, (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 1er étage) sise, boulevard Denis Sassou Nguesso, rond point de la gare, centre ville, en face des MUCODEC, Brazzaville, Congo.

Tél : 00242 22 283 54 97/00242 06 975 84 57.

Fait à Brazzaville, le

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale

Evariste ONDONGO

SNDE

Revue à mi-parcours du contrat de performance pour relever le défi de l'eau

Trois ans après sa signature avec l'Etat congolais, la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a organisé le 30 octobre, une évaluation à mi-parcours de ce contrat de performance signé avec l'Etat congolais. Objectif : corriger les défaillances constatées afin d'apporter les solutions idoines et faire de la SNDE une société de référence.

Plusieurs responsables de la SNDE ont participé à cette réunion d'évaluation placée sous la férule de Louis Patrice Ngagnon, directeur général de cette entreprise d'Etat. L'occasion a permis à ces cadres et techniciens de la SNDE de jeter un regard rétrospectif et prospectif sur le fonctionnement global de cette entreprise, surtout de faire l'évaluation à mi-parcours de ce contrat conclu pour 5 ans. « Les retrouvailles de ce jour nous offrent la sublime opportunité de jeter un regard rétrospectif sur la situation de notre entreprise ; d'analyser nos forces et nos faiblesses, ainsi que de rechercher en toute sincérité et pleine responsabilité, les solutions idoines du contrat de performance en cours d'exécution », explique le directeur général de la SNDE, Louis Patrice Ngagnon.

Signé en 2013, ce contrat paraphé avec l'Etat congolais s'exécute à différents niveaux : d'abord entre le directeur général et les directeurs départementaux ; entre les directeurs départementaux et les chefs de services ; enfin entre les chefs des unités de production, les chefs d'agence, les chefs de centre et les stations.

L'objectif principal poursuivi étant de vouloir faire de la SNDE une société d'eau de référence en Afrique, en relevant le défi des nombreux maux qui minent l'épanouissement de cette société, conformément au diagnostic posé par ledit contrat. Ce défi à relever consiste, entre autres, d'après Louis Patrice Ngagnon, à augmenter la couverture en eau potable à Brazzaville et à Pointe-Noire, qui se situait encore en deçà de 50%, mais également de fiabiliser le fichier des clients, avec de nombreux branchements non déclarés. Il faut aussi ajouter sur cette liste, l'apurement d'une colossale dette, qui représente environ 10 années de chiffre d'affaires. Dans son mot de circonstance, le DG de la SNDE a insisté sur la rigueur au travail, mais aussi et surtout sur la nécessité de bannir les anti-values afin de porter haut l'étendard de la société.

Par ailleurs, pour encourager le travail bien fait, la direction de la SNDE a offert des voitures 4x4 aux directeurs départementaux ainsi que du matériel de laboratoire.

Firmin Oyé

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

CÉLÉBRATION

Fao, 70 ans pour nourrir les «pauvres»

L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a totalisé soixante-dix ans d'existence. Une célébration qui coïncide avec la trente-cinquième journée de l'alimentation : « protection sociale et agriculture, briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale." On retiendra que sur 129 pays, 73 ont pu atteindre le premier Objectif du millénaire pour le développement.

La représentante Congo FAO, Suze Percy Filippini, a profité de l'occasion pour dresser le bilan de son institution au Congo. « Depuis la signature de l'accord-cadre entre la FAO et le Congo en 1977, de nombreux projets d'urgence et de développement ont été mis en œuvre pour accompagner le développement national et lutter contre la sécurité alimentaire et nutritionnelle », a-t-elle circonscrit. Elle s'est adressée au cour d'une cérémonie officielle qui a connu la participation de trois membres du gouvernement : les ministres des Affaires sociales, de l'Agriculture et de l'élevage, de la Pêche et de l'aquaculture, et d'autres hautes personnalités.

"Une pauvreté intergénérationnelle..."

Ainsi, le programme national de sécurité alimentaire a permis d'accompagner et d'appuyer de

nombreux bénéficiaires du département du Pool, de la Bouenza, Plateaux et Cuvette. La FAO aide à mettre à jour les données statistiques agricoles dont les premiers résultats seront disponibles au début de l'année prochaine.

À travers son programme dit Telefood, destiné à soutenir sous forme de don, les couches les plus vulnérables de la population congolaise, sur la base d'une ristourne, la FAO a pu financer les activités de six groupements et associations. Une enveloppe qui s'élève à plus de 22 millions de 2011 à 2014 dont 87,54% proviennent des fonds propres de la FAO et 12,46% issus de la collecte régulière qui se fait le jour même de la célébration de la journée.

« La plupart des pauvres et des affamés du monde sont des familles rurales dont le repas quotidien et les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture (...) La pauvreté et la faim deviennent intergénérationnelle et un phénomène apparemment inévitable », a expliqué la représentante de FAO. Ainsi, les agences du système des Nations unies s'occupant de l'alimentation (PAM, FIDA et FAO) ont réfléchi sur des modèles de transfert d'argent aux familles pauvres.

"Lisungi" : une solidarité envers les pauvres

D'où la mise en place des filets de

protection sociale, loin de créer une relation de dépendance. Au Congo, la tâche est dévolue au ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité avec l'appui de Programme alimentaire mondial et d'autres bailleurs.

Intervenant à ce sujet, la ministre Émilienne Raoul a résumé cette action à travers le filet de protection alimentaire et Lisungi. Cependant, les transferts sociaux de façon isolée ne pouvant enrayer la pauvreté, le ministère s'attèle à élaborer une stratégie d'inclusion productive. Cette dernière vise à accroître la productivité des familles visant dans l'extrême pauvreté, par l'emploi et la création de revenu dans les zones urbaines. Le fonds de réinsertion socio-économique des groupes défavorisés en est un exemple. « Les programmes de protection sociale présentent un lien étroit avec l'agriculture (...) ce lien concilie les intérêts des producteurs et des consommateurs et peut servir de passerelle entre la protection sociale contributive et non », a conclu Émilienne Raoul. Notons que la cérémonie a été une occasion pour la FAO de remettre de matériel aratoire au ministère de la Pêche pour le bénéfice des coopératives agricoles. c'est ce jour-là qu'a été lancée la campagne Téléfood 2015.

Nancy France Loutoumba

FERMETURE DE LA CHASSE

Protéger la faune sauvage, un combat pour le gouvernement

Comme chaque 1er novembre, l'ensemble des détenteurs et utilisateurs des armes et munitions de chasse sont invités à les ranger. Aussi, la 43ième Journée de la fermeture de la chasse est célébrée cette année sur le thème : « Améliorons la gouvernance de la ressource faunique du pays, en vue de lutter efficacement contre les effets néfastes du changement climatique ». La fermeture de la chasse se place dans l'optique de la bonne gouvernance de la ressource « faune sauvage ». Le ministère de l'Economie forestière et du développement durable considère la faune sauvage comme une composante essentielle de la biodiversité. Une raison de plus de la conserver, protéger et exploiter rationnellement.

« Il nous revient, l'obligation de respecter scrupuleusement les principes de gestion durable de la biodiversité », a déclaré le directeur général de l'économie forestière, Joachin Koundi, prononçant le message pour la circonstance. Au-delà des aspects liés au développement, la

faune sauvage contribue au maintien de l'équilibre écologique. Aussi une surexploitation des ressources fauniques conduirait à l'extinction de plusieurs mammifères.

Le directeur général donne l'alerte en citant la disparition imminente dans les zones banales et aires protégées, de plusieurs espèces animales, telles que le gorille des plaines de l'ouest, le chimpanzé commun et l'éléphant de forêt.

Ces derniers sont victimes de la criminalité environnementales en l'occurrence l'éléphant, objet d'un grand braconnage. Un cas récent a été vécu dans les unités forestières aménagées de Tala-Tala et de Ngombé, dans le département de la Sangha où des écogardes et des braconniers fortement armés se sont affrontés.

Notons que, l'éléphant est un indicateur principal écologique de l'Etat global de la santé de l'écosystème. Aussi, sa disparition inclurait celle de beaucoup d'autres espèces sauvages.

N.F.L.

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Départ à la retraite du Pr Armand Moyikoua

Le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Armand Moyikoua qui a fait valoir ses droits à la retraite a, au cours d'une cérémonie d'au revoir, organisée le 30 octobre à Brazzaville, fait le bilan du travail accompli à la tête de cette institution.

Au cours de cette cérémonie à laquelle ont pris part le ministre de l'Enseignement supérieur Georges Moyen, le conseiller à l'éducation du chef de l'Etat Jean Louis Bakabadio, le recteur par intérim de l'Université Marien Ngouabi, Paul Louzolo Kimbembé, les collègues, parents et amis, le Pr Moyikoua a reçu un hommage pour sa contribution au développement de l'Université.

Les différents intervenants, notamment le directeur du cabinet du recteur sortant, le représentant des chefs d'établissements, le représentant de l'intersyndicale, ont salué la clairvoyance et le lea-



Photo de famille : au milieu, le recteur sortant en costume Bleu de nuit, assorti d'un noeud papillon

dership du Pr Moyikoua. Selon eux, des réalisations concrètes ont été faites par le recteur sortant au cours des six ans de sa mandature à la tête de l'Université Marien Ngouabi, structure qu'il laisse avec des perspectives très claires.

Pour sa part, le recteur par intérim a loué les avancées

obtenues, avant de définir le nouveau cap pour cette Université. La remise des cadeaux au recteur sortant a constitué le deuxième temps fort de la cérémonie. Une manière de reconnaître et d'encourager les efforts fournis par ce haut cadre de l'enseignement supérieur.

Guillaume Ondzé

SANTÉ

Le personnel soignant se forme pour une prise en charge de la douleur

L'Association des médecins urgentistes d'Afrique, que dirige le Dr. Landry Sossoumihen, a organisé le 29 octobre un séminaire-atelier sur « la prise en charge de la douleur aiguë en urgence », en collaboration avec la société médicale du Congo du Pr. Richard Bileckot

L'objectif est de former les praticiens, les soignants et médecins pour une meilleure prise en charge des patients de la douleur.

Ce séminaire-atelier de Brazzaville est organisé avec l'appui financier et matériel de plusieurs partenaires. Il est reparti en deux volets : les communications sur les différents thèmes et les travaux de groupe.

Les thèmes développés ont porté sur la physiologie de la douleur, l'évaluation et la prise en charge de la douleur aiguë en urgence chez l'adulte et chez l'enfant ainsi que la prise en charge de la douleur induite lors des soins.

Les travaux de groupe axés sur l'échange d'expérience, a concerné les accidents vasculaires cérébraux, la douleur thoracique aiguë, la sciatique hyperalgique et les céphalées aiguës. Le président de l'Association des médecins urgentistes d'Afrique (Admua), le Dr. Landry Sossoumihen, a expliqué le but de l'association : promouvoir la médecine

d'urgence de qualité sur le continent africain.

A travers cette rencontre, poursuit-il, l'Admua envisage d'inscrire son action dans la démarche pédagogique permanente afin de réfléchir aux modèles d'organisation pour mettre en place une médecine d'urgence de qua-

charge des patients », a-t-il conclu.

Le président de la société médicale du Congo, le Pr. Richard Bileckot, a déploré la non prise en charge des patients de la douleur dans les établissements de santé. « La douleur est une question importante qui fait partie des



Les personnel de santé suivant les communications (crédit-adiac)

lité en Afrique. « L'urgence médicale est un drame lorsqu'un médecin est en face d'un patient qui présente un malaise qui peut entraîner un accident vasculaire cérébral (AVC), il faut des structures d'accueil pour les soigner. Outre les structures, il faut des praticiens outillés pour une meilleure prise en

référentiels pour révéler la qualité de la prise en charge d'un patient dans un centre de santé. Il est inadmissible qu'en ce moment on puisse avoir des personnes souffrant de la douleur et non prises en charge convenablement alors que les moyens existent », a-t-il rappelé.

Lydie Gisèle Oko

TRIBUNE LIBRE

Responsabilité environnementale et sociétale : le pollueur est-il payeur ?

En 2006, le Congo avait décidé de fournir à toute sa population, l'accès à un meilleur assainissement en 2015. En 2012, 44,9% de la population avaient déjà accès à un meilleur assainissement contre 10,2 % en 2006. Dans ce secteur, le Congo améliore son score de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), grâce à l'application de la loi no 003/91 du 23 avril 1991 sur la gestion des déchets, des normes internationales ISO14001 et 9001 et des spécifications OHSAS 18001 qui organisent la filière de la gestion des déchets et la collecte des taxes et redevances, selon le principe du pollueur-payeur.

Ce principe, adopté par l'OCDE en 1972, découle de l'éthique de la responsabilité environnementale et sociétale. Il consiste, pour l'État, à faire payer par tout agent économique, les externalités négatives de ses activités, afin de rétablir la vérité des prix. Mais, au Congo, ce principe peine à alimenter le fonds de protection de l'environnement par les contributions des pollueurs.

En effet, selon les estimations du rapport SANA-Congo (2010), le Congo produirait actuellement, en moyenne, environ 1kg de déchets par jour et par personne, nécessitant un système commode d'évacuation (dépôt des déchets dans les bennes spécialisées, transport vers les décharges agréées, triage, recyclage et/ou destruction par les techniques homologuées), afin d'éviter la pollution organique et chimique des eaux, de l'air et du sol ; la destruction de la biodiversité par eutrophisation, la contamination des aliments et le développement des maladies mortelles qui, selon la Banque mondiale (WSP, 2012), coûtent 72,5 milliards de FCFA par an à l'État, soit 1,1% du PIB. Or, 22,6% seulement de la population congolaise utilisent le système commode d'évacuation des déchets, contre 59,9% qui déposent leurs ordures dans la nature, 11,4% qui les brûlent et 5,2% qui les enfouissent dans le sol.

En milieu urbain, seulement 33,9% des habitants utilisent le système commode. Dans les 66,1% qui utilisent le système non commode, 49,8% déposent leurs ordures dans la nature, 9,6% les brûlent et 5,8 les enfouissent dans le sol. Plus de 320 m³ des eaux usées ménagères sont jetées par jour dans la cour, la rue ou les canalisations d'évacuation des eaux pluviales par 86% des ménages dont 14% utilisent des puisards ou des puits perdus, alors que 80% des stations d'épuration sont hors d'usage.

En milieu rural, seulement 0,90% des habitants utilisent le système commode contre 99,10% qui utilisent le système non commode. Dans ce dernier groupe, 79,5% déposent leurs ordures dans la nature, 14,8% les brûlent et 3,9% les enfouissent dans le sol.

Dans la capitale congolaise, le Plan directeur de gestion intégrée et durable des déchets solides pour 2008-2017, réalisé par le ministère de la Santé avec le concours de la BAD, qui tente de valoriser le partenariat public-privé, se révèle inefficace. L'assainissement représente 37,14% du budget de la mairie centrale, estimé à 32,3 milliards de FCFA en 2012, réalisé à 46% seulement. D'où, la prolifération des ordures ménagères dans les rues et dans plus de 35.000 sites de dépôts sauvages limite l'effectivité des 12 arrêtés et 6 délibérations de la mairie centrale. Brazzaville produit 0,6 kg/personne/jour, pour 200.000t/an, alors que 48,8% de sa population (1,3 million d'habitants) utilisent le système commode contre 20,2% à Pointe-Noire (1,1 million d'habitants), et seulement 5,2% à Dolisie (80.000 habitants), quand ce taux est voisin de 81% à Ouagadougou (0,68 kg/personne/jour, soit 318.455 t/an), 41,8% les déposent dans la nature, 5,2% les brûlent et 3,3% les enfouissent dans le sol. Plus de 300 exploitants assurent un taux d'enlèvement de 36% seulement à Brazzaville, quant à Ouagadougou (1,6 habitants), ce taux est de 46%, grâce aux services de la Voirie (74% des acteurs), aux entreprises privées (17%) et aux coopératives (10%). Plus de 139 charretiers et trieurs emploient environ 118 charrettes à Brazzaville. Une charrette vaut 1200 FCFA pour 3 rotations par semaine contre 1000 FCFA et 4 rotations effectuées par une douzaine d'entreprises à Ouagadougou. Les prix journaliers des 300 exploitants privés sont libres à Brazzaville : 100 FCFA pour les ménages et 1500 FCFA pour les entreprises, mais ne sont pas contrôlés, privant ainsi l'État des conséquentes contributions.

Par conséquent, la désorganisation de la filière des déchets, fait de l'État le principal payeur qui, au demeurant, est un mauvais payeur, qui valorise peu les déchets. Une tonne de déchets se composant de 37% de matières organiques, 11% de matières plastiques, 9% de papiers/cartons et % 43 autres, l'État a intérêt à valoriser les ordures ménagères par compostage biologique pour développer une agriculture propre, et par décomposition endothermique pour produire de l'électricité et autres énergies propres, afin que les déchets deviennent une source d'emplois, de revenus et d'amélioration de la qualité de l'environnement. Cela nécessite un Partenariat public-privé performant, géré par une haute autorité de gestion des déchets, garante de l'éthique de la Responsabilité environnementale et sociétale.

Emmanuel OKAMBA

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestio

HYDRAULIQUE

Cinq centres semi-urbains vont s'offrir un système fiable d'adduction d'eau potable

Les experts nationaux œuvrant dans le secteur de l'eau et l'assainissement examinent, depuis le 30 octobre à Brazzaville, les rapports d'avant projets sommaires de cinq centres semi-urbains.

Il s'agit notamment des rapports concernant les centres semi-urbains de Bouansa, Boudji, Gamboma, Mouyondzi et Ongogni. Dans ces localités, le projet d'études de développement des systèmes d'administration en eau potable et assainissement (Saepa) et de renforcement des capacités opérationnelles du Fonds de développement du secteur de l'eau va introduire les systèmes d'adduction d'eau potable. Ces rapports ont été élaborés dans le cadre de la 2e phase du projet d'études de développement des systèmes d'administration en eau potable et assainissement (Saepa) et de renforcement des capacités opérationnelles du Fonds de développement du secteur de l'eau.

Pour les cinq centres semi-urbains, les participants à cet atelier représentant les institutions vont aussi adopter les options de captage d'eau et leurs variantes. De même, ils vont amender les plans de réseau de distribution d'eau potable de ces localités.

Le coût global des études de faisabilité s'élève à 600 millions de francs CFA. Par contre, le coût total pour l'exécution de ce projet est estimé à 106 milliards pour les cinq centres semi-urbains selon l'ingénieur de suivi du projet, Didas Amboulou.

Les coûts d'exécution de ce projet varient d'une localité à une autre selon la densité démographique du centre semi-urbain.

« Dans le centre semi-urbain de Bouansa, après analyse technique, nous avons retenu le captage du cours d'eau du Niari. Le coût estimatif est de onze milliards. Pour le centre d'Ongogni, l'option retenue est le captage d'eau souterrain et il n'y a qu'une seule variante dont le coût est approximatif à 11 milliards de francs CFA. A Boudji, il est retenu la densification du réseau à l'intérieur tout comme à l'extérieur pour un coût de 800 millions de francs CFA », a indiqué Aristide Zipi, consultant du projet.

Dès que ce projet sera adopté à la table ronde des bailleurs de fonds qui se tiendra en février 2016, il s'exécutera dans une durée de deux à quatre ans, selon le centre semi-urbain.

Pour plus de traçabilité et de responsabilité commune, le directeur de cabinet au ministère de l'Energie et de l'hydraulique, Georges Roger Adzama, a recommandé : « le principe participatif et un examen minutieux des documents soumis à l'appréciation des séminaristes. Il s'est félicité de l'apport de la facilité africaine de l'eau, partenaire incontournable de ce projet ».

Fortuné Ibara

DROIT DES TRAVAILLEURS

Le gouvernement appelé au respect des conclusions du dialogue social de 2013

Pour manifester leur mécontentement quant à la non application des conclusions du comité national du dialogue social tenu le 13 août 2013, les dirigeants syndicaux et organisations syndicales, notamment ceux de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac), du Syndicat national des enseignants du secondaire et du primaire (Synesp) et de la Confédération africaine des travailleurs croyants (Catc) ont fait une déclaration, le vendredi 30 octobre sur la question.

Dans leur déclaration, les représentants de ces différentes organisations syndicales ont déploré le fait qu'en ce qui concerne les droits des travailleurs congolais, notamment au niveau du secteur public, sur les treize points arrêtés au comité national du dialogue social et consignés dans le protocole d'accord du 13 août 2013, un seul point a été exécuté jusqu'à ce jour. Alors que, les douze autres points seraient restés en l'état. Il s'agit, particulièrement de l'harmonisation des allocations familiales ; la revalorisation de certaines indemnités et primes de fonctions de certains cadres de la fonction publique ; la revalorisation des frais de missions en tenant compte des zones diplomatiques ; la revalorisation du SMIG ; le paiement de la dette intérieure de l'Etat ; la grille indiciaire des salaires avec les dysfonctionnements créés suite à la modification des bas salaires ; le paiement des rappels des soldes d'activités et le blocage du statut particulier du personnel de l'enseignement.

« Le gouvernement a toujours prétexté le manque de moyens

financiers pour sortir les travailleurs congolais de la misère. Cependant, des dépenses hors mesures d'appareils sont effectuées. Par ailleurs, le compte de stabilisation et celui des générations futures qui justifiait la non réalisation des demandes des travailleurs s'est avéré inexistant dès la première secousse du prix du baril du pétrole. Le monde du travail a été une fois de plus dupé. Il n'y a toujours pas d'argent pour le monde du travail mais suffisamment pour les fêtes », souligne la déclaration.

Les organisations syndicales du Congo créent une structure intersyndicale

Dans le but d'attirer l'attention du gouvernement congolais afin d'exécuter les promesses faites depuis trois ans, ces plates-formes syndicales ont décidé de se regrouper au sein d'une structure intersyndicale dénommée « unité d'action syndicale ». Son rôle majeur sera de mobiliser toutes les organisations syndicales ainsi que les travailleurs pour la défense de leurs intérêts et l'instauration d'un véritable Etat de droit au Congo. « Au regard de ce que nous reprochons au gouvernement, nous, dirigeants syndicaux et organisations syndicales, interpellés par le devoir syndical et l'intérêt national, avons décidé d'engager notre responsabilité ainsi que celle des organisations en créant une structure intersyndicale », précise encore la déclaration.

Les syndicats ont un noble devoir vis-à-vis des travailleurs

Parlant de la place qu'occupent les syndicalistes dans un pays, les re-

présentants syndicaux ont à travers leur déclaration reconnu qu'ils ont la lourde tâche de défendre les intérêts moraux et matériels des travailleurs, d'œuvrer pour la défense de la démocratie et de la bonne gouvernance dans le pays, en vue de promouvoir les valeurs qui sont capables de garantir le bien-être des travailleurs ainsi que de leurs familles. « C'est à cette tâche sublime que les dirigeants syndicaux congolais se sont attelés dès l'accession du pays à la souveraineté nationale en 1960. Ils ont toujours joué le premier rôle dans les grands bouleversements politiques ou sociaux qui ont eu lieu au Congo », note la déclaration, en insistant sur le fait que ce sont les principaux dirigeants des centrales syndicales qui furent à la tête de la révolution des 13, 14 et 15 août 1963 et qui renversèrent le régime de l'Abbé Fulbert Youlou. Invitant par ailleurs, les centrales syndicales à jouer pleinement leur rôle, les membres de l'Unité d'action syndicale ont signifié que depuis la dernière grève du 12 septembre 1990, les centrales syndicales ont cessé de jouer les premiers rôles, d'une part dans la défense des intérêts des travailleurs et d'autre part en abandonnant le combat pour la démocratie et la bonne gouvernance. « La grève de 1990 avait amené le gouvernement à s'engager à résoudre les problèmes des travailleurs et permis la tenue de la Conférence nationale souveraine qui balisa le chemin de la démocratie en 1991, en adoptant la Constitution du 15 mars 1992 qui consacra les premières élections démocratiques au Congo », conclut la déclaration.

Rock Ngassakys



PROJET D'APPUI AU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE
POUR LE SERVICE COMMUN D'ENTRETIEN DES VOIES NAVIGABLES CONGO/RCA
GIE-SCEVN

AVIS D'APPEL D'OFFRES
AAO: 02-15/FR/VN

Novembre 2015

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), en vue de financer le projet « APPUI AU GIE-SCEVN ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché pour « la fourniture de moteurs et d'équipements pour matériel fluvial de travaux, d'engins de manutention, de matériel d'atelier et de matériels bureautique, informatique et hydrographique »

2. Le GIE-SCEVN sollicite des offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture en sept (7) lots des équipements et matériels ci-après :

- Lot N°1: Moteurs et équipements, matériels de communication, groupe électrogène et accessoires pour les unités flottantes (à livrer à Brazzaville)
- Lot N°2: Conduites, flotteurs et accessoires de dragage (à livrer à Brazzaville)
- Lot N°3: Grues (à livrer à Brazzaville et à Bangui)
- Lot N°4: Engins de manutention, outillage et matériel d'atelier (à livrer à Brazzaville et à Bangui)
- Lot N°5: Consommables pour fabrication et réparation (à livrer à Brazzaville)
- Lot N°6: Matériels informatique et bureautique (à livrer à Bangui)
- Lot N°7: Equipements d'acquisition et de traitement des données hydrographiques (à livrer à Bangui)

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après :

GIE-SCEVN, sis au Port fluvial de Brazzaville
BP 179 Brazzaville, République du Congo
Tél : +242055478011 / +242066740120 / +242055926218
E-mail : scevn_brazza@yahoo.fr et dekalex2002@yahoo.fr

4. La date limite de remise des offres est le 13/01/2016 à 09h00, heure locale.

5. L'avis d'appel d'offres (AAO) détaillé en français peuvent être obtenus sur les sites suivants : www.gie-scevn.com ; www.bdeac.org ; www.cemac.int ; www.afd.dgmarket.com.

Le Dossier d'appel d'offres (DAO) complet en français peut être obtenu gratuitement à l'adresse mentionnée ci-dessus au point 3.



PROJET D'APPUI AU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE
POUR LE SERVICE COMMUN D'ENTRETIEN DES VOIES NAVIGABLES CONGO/RCA
GIE-SCEVN

AVIS D'APPEL D'OFFRES
AAO: 03-15/TR/VN

Novembre 2015

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), en vue de financer le projet « APPUI AU GIE-SCEVN ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de suppression des épis « castors » sur la Sangha. Le GIE-SCEVN est Maître d'Ouvrage Délégué pour l'opération.

2. Le GIE-SCEVN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de suppression des épis castor sur la rivière Sangha entre le PK 170 et le PK 440 (PK 170, 350, 395, 440) au Nord de la République du Congo.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après :

GIE-SCEVN, sis au Port fluvial de Brazzaville
BP 179 Brazzaville, République du Congo
Tél : +242055478011 / +242066740120 / +242055926218
E-mail : scevn_brazza@yahoo.fr et dekalex2002@yahoo.fr

4. La date de limite des offres est le 19/01/2016 à 09h00, heure locale

5. L'avis d'appel d'offres (AAO) détaillé en français peut être obtenu sur les sites suivants : www.gie-scevn.com ; www.bdeac.org ; www.cemac.int ; www.afd.dgmarket.com.

Le Dossier d'appel d'offres (DAO) complet en français peut être obtenu gratuitement à l'adresse mentionnée ci-dessus au point 3.

DIPLOMATIE

La Turquie souhaite que la nouvelle Constitution soit bénéfique pour le Congo

À l'occasion de la célébration le 29 octobre à Brazzaville du 92ème anniversaire de la proclamation de la République de Turquie, l'ambassadeur Can Incesu en poste au Congo n'a pas manqué, actualité oblige, d'évoquer dans son discours, le référendum constitutionnel qui, malheureusement, a occasionné des violences la semaine dernière dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire.

« Je souhaite que la nouvelle Constitution soit bénéfique au Congo et à son peuple. J'espère aussi que les événements de la semaine dernière sont maintenant définitivement derrière nous et que nous vivons le restant de cette année ainsi que l'année 2016 et ses élections, dans la paix et dans un climat d'épanouissement démocratique », a déclaré l'ambassadeur de Turquie.

Ensuite, le diplomate turc a fait l'éloge des relations qui lient la Turquie et le Congo, comme en témoigne, a-t-il rappelé, la réunion de la deuxième session de la Commission économique conjointe tenue en avril dernier à Ankara, et les consultations politiques entre les ministères des affaires étrangères qui auront lieu bientôt.

« Les relations turco-congolaises progressent. Elles continueront à le faire. Nos contacts institutionnels sont devenus réguliers. Nous avons eu plusieurs visites de haut niveau, à la fois dans le cadre bilatéral et



Une vue des diplomates et autres invités de marque

dans les cadres multilatéraux, notamment celui de la présidence turque du G20. Cette année, l'Agence turque de coopération et de coordination a aussi entamé son action d'aide au développement au Congo », a indiqué le diplomate turc, Can Incesu.

L'hôte de la soirée qui s'est réjoui d'être le premier ambassadeur turc à commémorer cet événement dans la capitale congolaise, a rappelé les étapes

de l'histoire de son pays, ainsi que certaines visions communes aux deux nations.

Par ailleurs, il a retracé les grands axes de la coopération turco-congolaise, notamment, l'implication de son pays

pour le Congo est sans limite et il nous appartient de créer les conditions favorables pour les installer durablement dans ce pays afin de contribuer à son émergence », a-t-il souhaité.

Atatürk. Mais nous lui devons en premier lieu d'être devenus des citoyens, et non plus les sujets d'une autorité absolue. En basant le mouvement de libération sur la légitimité de l'Assemblée nationale et ayant sous son commandement une armée de volontaires n'ayant pas accepté la reddition de l'Empereur, Atatürk a opéré une transformation irréversible du peuple de l'Empire ottoman en une nation formée de citoyens égaux et responsables », a rappelé le diplomate turc.

Hormis le discours de l'ambassadeur, les invités ont également parcouru en verso le message du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan. Dans son message, il a indiqué que la Turquie poursuit la lutte visant à porter « la jeune République au-dessus du niveau de civilisation contemporaine comme le grand Atatürk l'avait si bien dit ».

En Afrique, la Turquie a lancé sa politique d'ouverture en 1998, puis a été désignée pays stratégique par l'Union Africaine en 2008. Cette position a permis à la Turquie de faire passer la valeur des exportations turques vers l'Afrique de 2,1 milliards de dollars en 2003 à 13,3 milliards en 2012.

Yvette Reine Nzaba

dans le domaine privé, avec la construction des infrastructures au Congo où près de trois cents turcs travaillent main dans la main avec leurs confrères congolais.

« Nous attendons que ce chiffre atteigne mille, voire deux mille dans les mois à venir. Après la reconstruction de l'hôtel Mbamou Palace, c'est maintenant un projet d'une grande envergure qui a débuté à Kintélé. Mais l'intérêt de nos sociétés

La grande Révolution turque...

L'anniversaire de la fondation de la République Turque par le général Mustafa Kemal Atatürk en 1923 est commémoré le 29 octobre de chaque année. Avant de mentionner les bonnes relations entre le Congo et la Turquie, l'ambassadeur turc Can Incesu a revisité l'histoire de son pays, précisant que l'événement était l'œuvre principale de la grande révolution turque.

« Nous devons beaucoup à



Colina assurance: Un acteur majeur des assurances non vie, désormais au CONGO

Filiaire du groupe SAHAM, Colina Assurance Congo SA vous offre les garanties et la sécurité d'un groupe leader de l'assurance en Afrique (28 sociétés d'assurance et de réassurance implantées dans 26 pays d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb, du Moyen orient et de l'océan indien).

Notre forte implantation géographique, notre expérience et notre professionnalisme avérés, la confiance auprès des Réassureurs de premier rang nous permettent de mieux satisfaire vos besoins et exigences en assurance.

NOS CONTACTS :

Brazzaville

* CASE A5, AV. M. LYAUTEY,
Route du Parquet
Tél. 00242 22 260 15 15
00242 06 510 45 24

Pointe Noire

* 43, AV. MAFOUKA, Rond Point des Amoureux
Tél. 00242 22 294 20 08

* AV. J. OPANGAULT, Face FOIRE

CHRONIQUE

La Culture démocratique

La démocratie avec son lot de principes et d'exigences s'impose d'elle-même à travers notre monde. Il suffit de bien interpréter les signes des temps pour s'y coller.

Nous sortons de longues périodes de crises et, à présent, nous assistons à un certain accroissement économique préfiguré par le développement des infrastructures de base. Il est vital que nous suivions et accompagnions ce processus sans prôner le recours à la violence.

Ceci, au moment où de nombreux Congolais ont répondu assez clairement, le 25 octobre dernier, à la question à eux posée par le président Denis Sassou N'Guesso, sur l'évolution ou non des institutions de la République. Ceci aussi, au vu du rebondissement de l'affaire "Air cocaïne" en France, avec l'évasion de deux Français de la République Dominicaine car condamnés à vingt ans de prison. Le refus du gouvernement français d'extrader ces derniers nous paraît instructif pour revenir sur la notion de la culture démocratique.

Selon un professeur de science politique, "la culture démocratique se justifie comme la démocratie : faite de norme, de valeur, de croyance et un comportement dans un contexte sociopolitique". Il s'agit, pour nous, de reconnaître que cette définition appelle à une conformité à la réalité sociopolitique de chaque État. La notion de souveraineté renvoyant indifféremment à des espaces reconnus comme l'apanage du peuple, réputés en général souverains. Le peuple exerce ce droit inaliénable au moyen du vote, il le délègue, selon les cas de figure, aux élus nationaux et locaux. Lorsqu'il s'agit de donner son avis sur des questions qui lui sont soumises par référendum, il exerce son droit.

Cette notion de souveraineté se trouve consacrée et largement exprimée dans certains articles du projet de Constitution plébiscité par les Congolais, le 25 octobre dernier, notamment en son article 10 qui édicte que "Sauf en cas de perte ou de déchéance de la nationalité, aucun citoyen ne peut être extradé ni livré à une puissance ou organisation étrangère pour quelque motif que ce soit". Il apparaît intéressant de rappeler l'affaire "Air cocaïne" en France. Deux pilotes de nationalité française, poursuivis pour trafic de cocaïne en 2003 en République Dominicaine, ont pris la poudre d'escampette la semaine dernière alors qu'ils étaient censés attendre un jugement en appel.

Ces pilotes se retrouvent donc en territoire français et le gouvernement français ne s'est nullement privé de rappeler son adhésion au principe de non extradition de ses ressortissants qui devraient, selon toute vraisemblance, être remis aux bons soins de la justice française.

Ce principe de non extradition, il faut le savoir, est partagé par la plupart des États. Pour revenir à l'article 10, il met en exergue ce principe de souveraineté nationale consacré par les États en donnant priorité aux institutions judiciaires d'un pays de juger ses propres ressortissants. Il consacre la notion de "culture démocratique".

Ferreol Constant patrick GASSACKYS

JEAN-CLAUDE GANGA

Porte-flambeau du sport africain, en dédicace en France

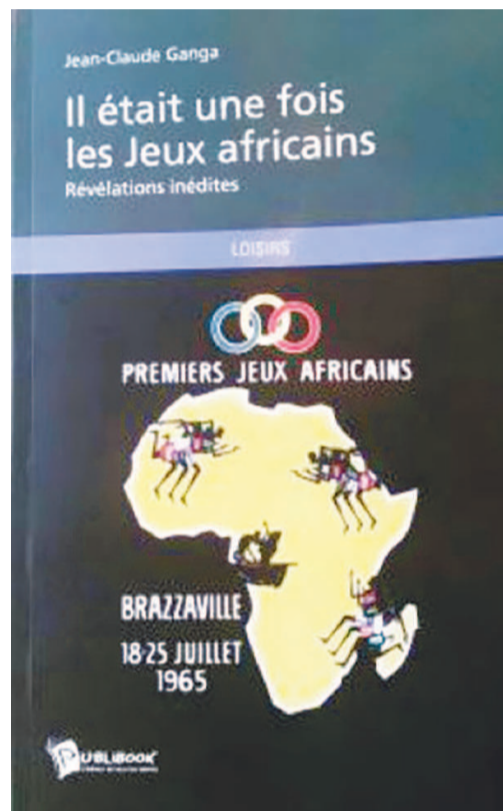
Pour la promotion de son livre d'entretien, « Il était une fois les Jeux africains » (Publibook), Jean-Claude Ganga a présenté son ouvrage aux lecteurs parisiens, à la Maison des Auteurs.

Jeudi 29 octobre, en présence de plusieurs invités de marque, notamment, l'Abbé Olivier Massamba Loubelo, des artistes musiciens : Gabriel Kinsa, Loko Massengo, Vital, Marius Yelolo, Bertrand Nzoutani des écrivains : Guy Menga ou Sylvie Mouanda, l'ancien dirigeant d'instances sportives africaines du milieu des années 60 à début 90, Jean-Claude Ganga, s'est exprimé sur les motivations de la rédaction de son récit.

Par ses explications, l'auteur nous a appris que c'est son entourage familial et ses amis qui ont eu l'idée de l'encourager à laisser une trace écrite d'anecdotes inédites et de tant d'autres souvenirs émouvants liés à son rôle de cofondateur des Jeux africains, en 1965, au Congo-Brazzaville. Le moment choisi pour une telle parution était celui où l'Afrique sportive célébrait le cinquantième anniversaire des premiers Jeux Africains à Brazzaville, créés par les Africains pour les Africains. « Ce petit livre-entretien témoigne de l'essentiel de cette vaste entreprise qui a fourni, et fournit encore, un nombre impressionnant de championnes et de champions africains au sport mondial », confie-t-il.

« Il était une fois les Jeux africains » vient rompre avec l'oralité et permet aux Afri-

cains de mieux comprendre le passé pour construire leur continent. Dans cet exercice d'une meilleure compréhension, l'auteur, en sa qualité de Secrétaire général du Conseil



supérieur du sport africain (CSSA), a distillé les anecdotes. A l'une des questions de la salle, « quel a été l'apport de la France pour les premiers jeux au Congo ? », Jean-Claude Ganga a révélé les pourparlers de l'époque ayant abouti à une aide de 100 millions de Francs français. « Avec cette aide, nous avons construit la piscine olympique Alphonse Massamba-Débat », précise l'auteur à la mémoire sûre.

Jean-Claude Ganga est revenu également sur l'esprit du panafricanisme qui lui a permis de boycotter les Jeux Olympiques de Montréal en 1976. Grâce à ce boycott, l'Afrique avait obtenu l'exclusion de l'Afrique du Sud des Jeux du Commonwealth. La même année, son équipe de Rugby, « Springbok », était interdite de participer aux tournois internationaux. « Quand on connaît l'importance quasi-religieuse du rugby en Afrique du Sud, cette interdiction a dû précipiter la chute de l'apartheid » a clamé l'auteur.

Un livre court sur la genèse des jeux africains qui retrace, chronologiquement, l'histoire de l'olympisme en Afrique situant le vrai rôle de ceux pour lesquels, comme cela a été le cas pour Jean-Claude Ganga, le destin individuel se confond avec celui de tout un continent. Il se dit fier de son panafricanisme et heureux d'avoir rencontré Nelson Mandela qui du reste, a été re-

connaissant à son égard pour ses combats pour le sport en Afrique en général, mais plus particulièrement en Afrique du Sud.

L'esprit olympique rappelle que « l'essentiel c'est de participer aux jeux » ; avec Jean-Claude Ganga, nous pouvons rajouter pour les Africains, « participer oui, mais en tant qu'humain et non comme des sous-hommes ».

A lire absolument.

Marie Alfred Ngoma

INSTITUT DE SONDAGE DU CONGO

"INS-CG"

Brazzaville
Bât. H8 rue Chaplin, rond-
point de la république (Ex-
CCF), arrondissement II,
Baongo
Tel : +242 06 483 63 18
+242 05 697 26 55



Pointe-Noire
Rond-point Mpita à
l'entrée de la rue
Tchikaya U Tam'si.
Pointe-Noire
Tel : +242 05 559 76 01
+242 06 483 63 70

Une expertise fiable et adaptée à votre structure

Institut de sondage du Congo "INS-CG" met à votre disposition ses meilleurs experts afin de vous accompagner dans les domaines clés suivants :

- | | | |
|---|--|---|
| <p>❖ Sondage</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Enquête d'opinions ➢ Analyse d'opinions ➢ Enquête de satisfaction | <p>❖ Medias</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mesure d'audience : <ul style="list-style-type: none"> ○ Radio & Télévision ➢ Stratégie de communication | <p>❖ Stratégie & Management*</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Stratégies d'entreprises ➢ Etude de marché ➢ Etude marketing <p>* Pour des marchés de niche</p> |
|---|--|---|

Nous nous mettons à votre écoute pour vous proposer des solutions adaptées à votre environnement de travail en garantissant une neutralité des études réalisées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

contact@ins-cg.com
www.ins-cg.com

Congo Terminal,
à l'écoute de ses clients.

05 775 01 10

Ouverture officielle du Service Clients.
Lundi à Vendredi de 08h à 12h30
et de 14h30 à 17h30.

E-mail : ServiceClients@congo-terminal.com

CONGO TERMINAL
POINTE-NOIRE

PARUTION

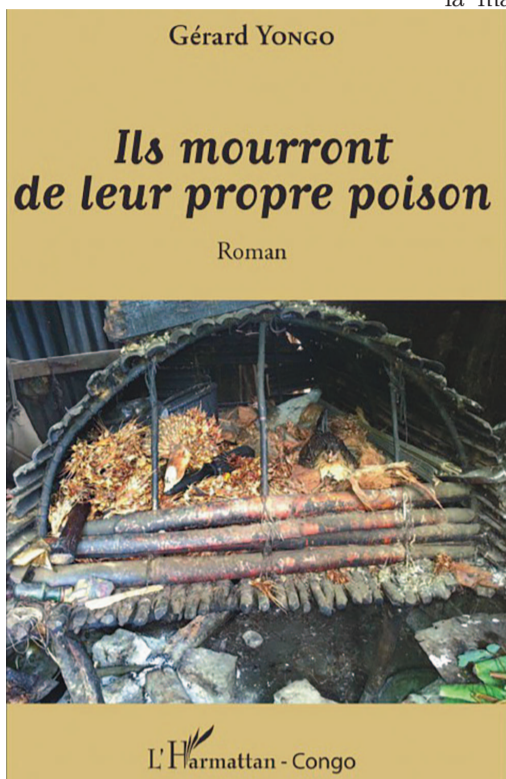
« Ils mourront de leur propre poison », édité chez l'Harmattan

Dans cet ouvrage, de cent cinquante - quatre pages, se raconte l'histoire d'un héritage où se mêlent le mystique, la magie, la sorcellerie et le divin.

Makongo est père de deux enfants, dont un, atteint de drépanocytose. Sa mère meurt et ensuite son père décède plus tard. Cette mort que les jeunes du quartier qualifient de suspect, met la famille en désaccord sur plusieurs points.

Soucieux de cette mort Salissa, cousin de Makongo, qui vit à l'étranger, l'appelle pour avoir des nouvelles sur ces décès. Que s'est-il donc passé ? Makongo lui répond, il ya une rumeur qui circule de çà et là accusant l'oncle Mbonda responsable de cette mort, ce serait lui qui, par ses pratiques magiques, a sacrifié papa pour sa prochaine réélection au sénat. La consultation faite auprès d'une joueuse de « Djéké » a créé une extrême confusion.

Pis encore, ce même oncle avait déjà été pointé du doigt, il y a quelques années, dans la paralysie de son neveu Félix Mabéliwa, professeur d'université, qui venait à peine de se marier. Tout ce rapprochement rend furieux les jeunes gens du quartier, très enragés et munis d'armes blanches menacent de



le lyncher, ils ont tenté de le kidnapper. Celui-ci s'est échappé grâce à l'intervention, in extrémis, des amazones.

Déçu de ce comportement, Salissa, s'adressant à Makongo, ce n'est pas toujours par la violence qu'il faut-il régler les problèmes de ce genre ? De

son vivant, l'oncle n'avait qu'un souhait: celui de voir sa famille unie comme les cinq doigts de la main et, il a su maintenir l'unité et l'honneur de la famille Sengoula, en dépit de tout. De grâce ! Ne vous en prenez pas au vénérable Mbonda. Vous semblez oublier que l'oncle était resté longtemps souffrant ! Avez-vous pris la peine d'interroger son médecin traitant ? Avez-vous une idée exacte de son bilan médical ? Bon sang ! Respectons sa mémoire et sa volonté !

Salissa envoie la somme d'un million de francs CFA pour permettre à la famille de faire face aux dépenses. Cependant, Makongo qui reçoit l'argent vit dans la précarité et dans le désespoir d'un avenir incertain, demande à Salissa de ne rien dire à la famille. Il joue un sale tour aux autres membres de sa famille pour garder à lui seul cet argent. Que se passera-t-il après ?

Gérard Yongo est aussi auteur de *Un guru apprenti sorcier* ; *Une nuit blanche*.

Rosalie Bindika

CINÉMA

Un film congolais aux états généraux du film documentaire

Les 27^e états généraux du film documentaire ont eu lieu en France Lussas (Ardèche), ce festival donne à voir la vitalité du film documentaire, et son passionnant patrimoine, au fil de séances et d'ateliers de réflexion accessibles à tous. La voix des statuettes de la Congolaise Elzevie Pascale Touloulou avait été projetée en avant-première à cette rencontre.

La voix des statuettes tourne autour de la trame des symboles de cultes et de rituels des masques. « Lors d'une visite dans un musée du Congo, je suis tombée nez à nez avec trois statuettes. Elles semblaient m'observer, tout comme je les observais, intriguée par leur expressivité », a expliqué l'artiste congolaise. Manifestation non compétitive, les états généraux sont profondément marqués par trois axes de programmation : les séminaires et ateliers développent, sur plusieurs séances, une réflexion. Les rencontres professionnelles proposent des temps privilégiés d'échange entre les différentes catégories professionnelles, destinées à s'informer, se mobiliser et à engager une réflexion commune à tous les secteurs de la profession autour des perspectives économiques et de diffusion du documentaire.

Les programmations films permettent de découvrir ou revisiter des œuvres documentaires exceptionnelles, des filmographies ou l'évolution du documentaire d'un pays. On y trouve plusieurs, dont la sélection des expériences du regard s'intéresse tout particulièrement à la production francophone ou européenne de l'année et, met en avant des œuvres récentes et peu diffusées ; histoire de doc renforce la dimension de formation à travers la programmation d'œuvres de référence ou de patrimoine ; fragments d'une œuvre qui propose des rétrospectives d'auteurs confirmés ou la découverte de la filmographie de jeunes auteurs ; Route du doc propose de faire le point sur l'évolution du documentaire hors de nos frontières. Et les séances en plein air du soir n'oublient pas les films à caractère plus événementiel.

Hermione Désirée Ngoma



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO 055/2015 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLANTATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE, DE SENSIBILISATION ET D'INDICATION DANS LA CITE DU DJOUÉ DE L'OMS, BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE, BRAZZAVILLE CONGO.

L'OMS/AFRO dispose d'un domaine foncier d'environ 36 hectares communément appelé « Cité du Djoué » à Brazzaville.

La Cité du Djoué est constituée des bâtiments administratifs, villas, des appartement/studios et une voirie qui permet la circulation au sein de la Cité.

Afin de règlementer la circulation à l'intérieur de la Cité du Djoué, l'OMS/AFRO entend y implanter les panneaux de signalisation routière qui répondent aux normes de la circulation routière. A ces panneaux de signalisation routière, il sera également implanté des panneaux de sensibilisation sur la santé et des panneaux d'indication de certains services essentiels de la Cité du Cité du Djoué.

Les termes de références y relatif ont pour objet, le recrutement d'une société chargée de la fourniture et l'implantation des panneaux de signalisation routière, de sensibilisation et d'indication dans la Cité du Djoué de l'OMS/AFRO.

C'est dans ce cadre que le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de procéder à la sélection d'une entreprise chargée de la fourniture est l'implantation de :

- 18 panneaux de signalisation routière suivant les dimensions normalisées,
- 5 panneaux de sensibilisation sur la santé
- 7 panneaux d'indication/direction des lieux essentiels.

Les termes de références y afférant sont disponibles jusqu'au 5 Novembre 2015, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à proposer leurs offres.

La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la Patente de l'année en cours ;
 - une copie de l'Attestation de non faillite
 - une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
 - une copie de l'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle
- la liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables
- le matériel disponible
- le planning de réalisation des travaux.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes dans le devis quantitatif et estimatif.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel – LA FOURNITURE ET L'IMPLANTATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE, DE SENSIBILISATION ET D'INDICATION DANS LA CITE DU DJOUÉ DE L'OMS/AFRO », devra être déposée au plus tard 10 Novembre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6

Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée 6 Novembre 2015 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



Découvrez Paris avec FLYPARIS

Réservez en ligne dès maintenant, achetez votre billet et profitez de **15 %** de réduction sur vos vols à destination de Paris.

- Réservez votre billet sur www.flyecair.com
- Sur le site, entrez votre code promo pour bénéficier de la réduction de **15%**
- Offre valable du **30 octobre au 11 décembre 2015**
- Vols en Aller/Retour, au départ de **Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa.**

OFFRE D'EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de : Canotier / Mécanicien - Grade - FSN-05
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 30 Octobre 2015

DATE DE CLOTURE: 13 Novembre 2015

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un C.E.P.E ainsi qu'une formation professionnelle. La personne devra également avoir une bonne maîtrise de la langue française et également un niveau passable de la langue anglaise. L'intéressé(e) aura entre autres tâches: transporter en bateaux le personnel de l'ambassade ainsi que d'autres voyageurs autorisés, transporter le courrier et les marchandises de Brazzaville vers Kinshasa et vice versa. Conduire les véhicules utilisés pour remorquer les bateaux et les mettre à l'eau. Effectuer l'entretien et de réparation sur les bateaux et les véhicules. L'intéressé (e) servira aussi comme co-pilote et devra être capable de conduire un véhicule de l'Ambassade (Permis de conduire pour bateaux et voitures obligatoires). L'intéressé (e) servira également comme Aide-Magasi-

nier et comme Chauffeur de substitution. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
 Management Officer
 U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso
 N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)
 Baongo, Centre-Ville.
 Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

Offre d'emploi pour le poste de : Agent d'Entretien - Grade - FSN-01
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 30 Octobre 2015

DATE DE CLOTURE: 13 Novembre 2015

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un C.E.P.E. La personne devra également avoir des notions élémentaires de la langue anglaise. L'intéressé(e) aura entre autres tâches: nettoyer les bureaux et les résidences officielles par le balayage, le lavage et le polissage des sols. L'intéressé (e) devra aussi passer l'aspirateur et nettoyer les tapis et les moquettes. L'intéressé(e) devra laver les fenêtres, les évier et les baignoires. De même, l'intéressé(e) exécutera d'autres tâches liées à l'entretien des locaux de l'ambassade telles qu'elles lui seront recommandées.

Pour de plus amples informations concernant cette offre

d'emploi, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
 Management Officer
 U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso
 N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)
 Baongo, Centre-Ville.
 Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

NÉCROLOGIE

Le Contre-Amiral Jean Dominique Okemba, M. Serge Ikiemi et la famille Obouli-I'Konda informent M. Maurice Nguesso et famille, les parents des villages Olembé, Kouelengué, les amis et connaissances du décès de leur sœur et tante, Mme Iloki Henriette (Iloyi-la'awandza) survenu le dimanche 25 octobre 2015 à Brazzaville des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 162, rue Louingui, Ouenzé, Brazzaville. Le programme des obsèques se présente comme suit :
 Lundi 2 novembre 2015
 -9 h : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville, suivi du recueillement à la morgue
 -10 h : Départ de la dépouille mortelle pour Oyo par l'aéroport de Maya-maya
 Mardi 3 novembre 2015
 Inhumation au village Baara (district d'Oyo)

**REMERCIEMENTS**

2 août 2015 - 02 novembre 2015
 Trois mois se sont déjà écoulés que le patriarche « Tamveu » Ndjida Guetcho Germain a quitté la terre des hommes. A cet effet, ses enfants, petits enfants, arrières petits enfants, belles familles et la famille NDE au Congo remercient très sincèrement :
 -Son excellence, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun au Congo, Mr H. Komidor Njimoluh
 -L'honorable députée de la 2^e circonscription de Poto-poto, Mme Charlotte Opimbat
 -Les Fraternelles Associatives Camerounaises au Congo
 -Les parents, amis (quartier Mfoa-Beaux-parents) et connaissances pour l'assistance multiforme qu'ils nous ont apportée lors de cette douloureuse épreuve. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

**IN MEMORIAM**

31 octobre 2012 -
 31 octobre 2015
 Voici 3 ans que le Seigneur tout puissant rappela à lui notre bien aimé Guy Blanchard Armand Madzou. En ce jour de triste anniversaire Mme Madzou et toute la famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

**LEBENBAY**

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA. Loterie. Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)
 TEL / 05 588 69 76 / 06 505 28 25
 Adresse : Rond point - la coupole - 59 rue Kimpanzou Mougali Mucodec
 Date limite le 2 novembre 2015-.



AVIS DE RECRUTEMENT
 N° SC 12 / 2015 / PADEF / UNGP-RPM

« du consultant national chargé d'évaluer la demande en maïs et soja en lien avec le développement de la filière avicole dans la Cuvette, le Pool et la Bouenza »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un consultant chargé d'évaluer la demande en maïs et soja en lien avec le développement de la filière avicole dans la CUVETTE, le POOL et la BOUENZA.

L'élevage de poules de case est une activité traditionnelle exercée principalement par les femmes. C'est une source importante de protéine animale et de revenus non négligeables pour de nombreuses familles pauvres en milieu rural congolais. Cependant, cette activité pratiquée de façon extensive à une très faible productivité

Pour améliorer la productivité des élevages familiaux en milieu rural, le PADEF envisage apporter un appui à la filière avicole à travers le développement de formules d'alimentation faisant appel aux ressources d'origine locales et éventuellement de la provende industrielle, en fonction de la disponibilité sur le marché; l'introduction de races améliorées tout en préservant l'empreinte écologique des souches locales mieux adaptées, l'amélioration de la couverture sanitaire et des installations. Cependant, La plus grande contrainte identifiée dans ce type d'élevage reste l'indisponibilité de l'aliment, en lien avec l'approvisionnement incertain des provendiers en constituants de base (maïs et soja).

2. L'objectif global de la mission du Consultant est d'évaluer les besoins en soja et en maïs en lien avec la fabrication locale de la provende dans les Départements de la Bouenza, de la Cuvette et du Pool. La durée de la mission est de 21 jours.

3. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes indiquant leurs

capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : (i) avoir un niveau académique d'au moins BAC + 5 en agronomie- économie, agro- industrie ; technologie alimentaire ; développement rural ou tout autre discipline similaire, (ii) Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans ; (iii) Avoir effectué au moins deux (2) missions similaires dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux, (iv) avoir la maîtrise de l'outil informatique (word, excel, power point, etc.). (NB : joindre les copies des pièces prouvant les informations fournies).

4. Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Consultation Individuelle (CI) ».

5. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16h00.
 6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 17 octobre 2015 à 12H 30 avec la mention « AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 12 / 2015 / PADEF / UNGP-RPM relatif au recrutement d'un consultant national chargé d'évaluer la demande en maïs et soja en lien avec le développement de la filière avicole dans la Cuvette, le Pool et la Bouenza ».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email : blprodercongongo@yahoo.fr.

Le Secrétaire Permanent
Charles KINZENZE

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

Huit sociétés en lice pour l'électrification de la Bouenza

Afin d'améliorer la qualité des services offerts aux populations vivant dans les collectivités locales, le gouvernement, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de municipalisation accélérée, envisage d'installer durablement l'électrification dans les chefs-lieux de district du département de la Bouenza.

L'ouverture des offres relatives à ces travaux a eu lieu le 29 octobre, sous le patronage de la coordonnatrice des Marchés publics et de la réglementation, Jacqueline Lydia Mikolo.

Les travaux à exécuter dans la zone nord de ce département consistent en la construction des lignes électriques en 33KVA à partir du village de Kimpeni vers la localité de Ntsiaki, puis au niveau du poste de Moukoulou-Moyondzi. Le village de Moyondzi sera également électrifié.

Situé dans la zone sud de ce département, le village de Lou-télé et les localités de Mfouati bénéficieront de même de ce projet d'électrification.

S'agissant de la partie Est dudit département, le gouvernement envisage de construire des postes MT/BT ainsi que des lignes électriques moyenne et basse tension, avant d'installer l'éclairage public et les branchements sociaux.

A cet effet, plusieurs sociétés ont soumissionné à ces marchés, parmi lesquelles Metch Elec ; RMT ; Angélique internationale Inter, CLCPI, Energie du Congo ; Hi-Tech ; MRI ; Nuez et fils. Les montants des offres proposés oscillent entre 6 et 24 milliards FCFA, pour une durée d'exécution allant d'une année à cinq ans.

Dernier à bénéficier du Programme de modernisation du gouvernement, le département de la Bouenza, situé au sud du pays, sera au même titre que les onze précédents, doté des conditions appropriées pour accueillir avec éclat, la 56^e fête de l'indépendance du Congo, le 15 août 2016.

Pour le bon suivi des travaux à exécuter, un comité de suivi a été déjà mis en place par le ministre à l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya.

Lopelle Mboussa Gassia

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 13^e journée, 1^{re} division

Marvin Baudry disputait son 3^e match consécutif dans l'axe de la défense de Zulte-Waregem. Qui l'a emporté sans trembler face à Saint-Trond (4-0).

En déplacement à Waasland-Beveren, le Sporting Charleroi de Francis N'Ganga l'emporte 1-0 en fin de match.

Sans Yannick Loemba, resté sur le banc, Ostende bat Genk 3-2.

Un succès qui permet aux Zèbres de remonter à la 7^e place, avec 3 points de retard sur Genk, qui occupe la 6^e place, synonyme de play-offs 1. Avec 23 points, Zulte-Waregem est 4^e à quatre points d'Ostende, deuxième.

Bulgarie, 8^e de finale de la Coupe

Rahavi Kifoueti, titulaire et remplacé à la 77^e, et le Botev Plovdiv sont éliminés à Sozopol (0-1), pensionnaire de deuxième division.

Estonie, 8^e de finale de la Coupe

Sans Allan Kimbaloula, encore écarté du groupe, Kalju l'emporte facilement (5-0) chez la lanterne rouge de 1^{re} division, Tulevik.

Grèce, phase de groupe de la Coupe de Grèce, 1^{re} journée (groupe E)

Platanias obtient un bon point sur le terrain de l'Olympiakos le Pirée (2-2), après avoir mené deux fois au score. L'occasion pour Bernard Itoua de connaître



Fodé Doré

sa première titularisation de la saison. Averti à la 49^e.

Coupe de la Ligue, 16^e de finale

Titulaire, Chris Malonga a délivré un centre parfait et décisif à la 6^e pour l'ouverture du score de Benjamin Leroy sur le terrain d'Evian. Remplacé à la 69^e alors que le score était d'un but partout, il a assisté du banc de touche à la qualification de son équipe (2-2 après prolongations puis 5-4).

Sans Fodé Doré, ménagé, mais avec Arnold Bouka Moutou titularisé à son poste de latéral gauche, Angers est éliminé à Tours (0-1). Averti à la 74^e. Prince Oniangue était titulaire lors de l'élimination de Reims à Dijon (1-2).

Hardy Binguila et Charley Mabiala étaient absents dans les rangs d'Auxerre, éliminé par Toulouse (3-2 après prolongations puis 1-2 aux tirs au but). Davel Mayela était également

absent dans le groupe du Téfécé. Remplaçant en Ligue 1 le week-end dernier, Jules Iloki retrouvait son flanc droit lors du déplacement de Nantes à Bourgen-Bresse. Et il y a brillé par ses montées (7^e et 13^e) avant de délivrer un centre décisif pour Adryan (1-0, 26^e). Encore à l'ouvrage aux 53^e, 55^e, 102^e et 121^e. Mais Nantes s'incline finalement 2-3 après prolongations. De retour de blessure et remplaçant, Christopher Maboulou est entré à la 71^e minute lors de l'élimination de Bastia par Rennes (0-1). Le score était déjà acquis.

Fracture du tibia pour Fodé Doré ?

Selon nos confrères du quotidien Ouest-France, Fodé Doré aurait été victime d'une fracture du tibia vendredi dernier. Lors de l'ultime séance avant le déplacement à Monaco, l'attaquant congolais s'est blessé au tibia, suite à un choc avec un coéquipier.

Evacué par les pompiers, il devrait, si le diagnostic était confirmé (le club n'a pas encore communiqué sur la blessure) être éloigné des terrains pendant plusieurs mois et ne devrait être de retour que durant le premier trimestre 2016. Un coup dur pour le joueur, son club et les Diables rouges, avec lesquels il est bien évidemment forfait contre l'Ethiopie. Courage et bon rétablissement, Fodé Doré.

Camille Delourme

RÉFLEXION

L'Afrique et la COP 21

À tout juste un mois du Sommet qui réunira à Paris des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement pour parler du réchauffement climatique, de la fonte des glaces sur les pôles, de la montée des océans, de la dégradation de l'environnement, de la destruction des forêts primaires, bref des menaces que font peser sur l'espèce humaine les dérives de toute nature que celles-ci aggravent de jour en jour le moins que l'on puisse dire est que cette « grand-messe » se prépare dans le plus grand désordre. La preuve en est qu'à ce jour l'on ne sait toujours pas quel en sera le programme, ni quelles dispositions de sauvegarde pourraient en sortir.

Tout se passe, en vérité, comme lors des précédents Sommets sur le climat, avec des réunions préparatoires qui ne débouchent sur rien, des discours et des gesticulations qui relèvent plus du théâtre que de l'action, des experts de plus en plus inquiets qui redoutent à juste titre que la COP 21 débouche sur un nouveau fiasco. Exactement comme le

furent les conférences de Copenhague et de Rio, le Sommet de Paris a aujourd'hui toutes les chances de ne prendre aucune mesure concrète ; et si l'on en croit les oiseaux de mauvais augure qui croassent ici et là il pourrait même accélérer le dérèglement climatique en paralysant les actions entreprises ici et là dans le but de l'enrayer.

Dans un tel contexte il n'y a rien, ou presque, à attendre des grandes nations industrielles de l'hémisphère nord qui se trouvent à l'origine du dérèglement climatique et qui, quoi qu'elles prétendent, n'entendent pas se discipliner au risque de voir leur prééminence économique mise en question. Tels les navires surchargés qui ne peuvent infléchir leur course qu'au terme d'un long parcours, elles ne feront évoluer que très lentement, très progressivement leur mode de vie et, par conséquent, ne se battront pas réellement dans le moment présent pour protéger l'environnement.

C'est la raison pour laquelle, au-

jourd'hui plus encore qu'hier, le Sud doit se mobiliser, ou plus exactement se coaliser pour faire comprendre aux « Grands » qu'ils conduisent l'humanité à sa perte et les contraindre à accélérer le virage qu'ils font mine d'effectuer sans vraiment s'y résoudre. Pour parler clair, si le monde dit « émergent » ne s'organise pas afin de parler d'une seule et même voix à la COP 21, celle-ci ne fera qu'aggraver le mal au lieu de le combattre et la dégradation de l'environnement s'accélèrera jusqu'au point de rupture où les désordres climatiques plongeront la Terre dans le chaos.

Beaucoup diront qu'à un mois du Sommet de Paris une telle coalition est impossible et que, par conséquent, il ne sert à rien de tenir de tels propos. Mais l'enjeu est à ce point vital pour l'Homme qu'un sursaut provoqué par les peuples du Sud n'a malgré tout rien d'impossible. Si, en effet, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud s'accordent sur les grands principes pour parler d'une même voix à Paris les lignes bouge-

ront sur l'échiquier mondial.

Les grandes puissances ne peuvent, en effet, courir le risque de voir se dresser contre elles les deux tiers de l'humanité. Dès lors qu'elles seraient mises publiquement en accusation par les peuples en voie de développement elles se verraient contraintes de consacrer à la lutte contre le dérèglement climatique tout ou partie des sommes gigantesques qu'elles dilapident dans des actions insensées, au premier rang desquels figurent leurs dépenses militaires.

Question donc : l'Afrique va-t-elle profiter de la COP 21 pour prendre la tête de ce mouvement historique ? Et si c'est le cas désignera-t-elle en son sein une personnalité, un homme d'Etat qui parlera en son nom, qui dira sans détour leurs quatre vérités aux pays riches, qui proposera des solutions concrètes pour freiner la dérive engendrée par la surindustrialisation ?

Il n'est pas interdit de rêver.

Jean-Paul Pigasse